



VILLE DE  
**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
*...ma vie, ma ville !*

**PROCÈS VERBAL – 19 JANVIER 2009**

CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 janvier 2010

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 19 janvier 2010 à dix-neuf heure trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Michel Charrette, Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, et Jean- Léo Legault, madame la conseillère Lise Gaudreau-Régimbald, sous la présidence de son honneur le maire Denis Chalifoux.

Était également présente: madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Était absent : monsieur Yvan Chen, conseiller.

**Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire Denis Chalifoux souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance et procède à l'ouverture de la séance

2010-01-01

**Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point suivant :

14.2 Séisme en Haïti – UMQ Fonds spécial pour la remise en opération des infrastructures municipales de base

**ADOPTÉE**

2010-01-02

**Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 décembre et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009**

ATTENDU QUE

le greffier a remis une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire 15 décembre et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009, au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009 et de la séance ordinaire du 15 décembre 2009, avec la correction suivante :

Résolution numéro 2009-12-801

**Financement de règlements d'emprunt – Résolution de courte échéance,**

qui, à la demande du Ministère des Affaires Municipales, **Régions et Occupation du Territoire**, aurait dû se lire comme suit dans son deuxième paragraphe d'adoption:

« ...

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 29 décembre 2009) ; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements suivants : 2003-EE-52 ; 2003-EM-53, subv.; 2003-EM-53; 2003-EM-55, 2004-EA-72; 2008-EM-145; 2008-EM-146; 2008-EM-147; 2008-EM-150; 2008-EM-154; 2008-EM-156 ; 2008-EM-158.

»

»

**et non** avec le tableau descriptif :

« ...

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 29 décembre 2009) ; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO	DESCRIPTION	MONTANT
2003-EE-52	Réfection égout – travaux centre-ville	551 600 \$
2003-EM-53 subv.	Enfouissement réseaux câblés – partie subventionnée	571 900 \$
2003-EM-53	Enfouissement réseaux câblés	1 999 400 \$
2003-EM-55	Dépôt de neige usée	313 500 \$
2004-EA-72	Réfection aqueduc – centre-ville	166 600 \$
2008-EM-145	Voirie – Carrefour giratoire	332 000 \$
2008-EM-146	Aqueduc – Carrefour giratoire	198 000 \$
2008-EM-147	Égout – Carrefour giratoire	194 000 \$
2008-EM-150	Pavage Mont-Catherine	123 700 \$
2008-EM-154	Recherche - eaux souterraines	195 000 \$
2008-EM-156	Pavage des rues Iris, Chrysanthèmes et Victoria	28 800 \$
2008-EM-158	Rénovation - immeubles résidentiels	75 000 \$

»

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

**AGGLOMÉRATION**

2010-01-03

**Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 décembre 2009 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009, du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts**

**ATTENDU QUE**

le conseil d'agglomération, au mois de décembre 2008, a adopté le règlement numéro 2008-AG-018, relativement au fonctionnement de l'agglomération ainsi que des modifications concernant la délégation de certaines compétences d'agglomération au conseil ordinaire de la municipalité centrale;

**ATTENDU QUE**

le greffier a remis une copie des procès-verbaux des séances du Conseil d'agglomération, tenues au mois de décembre 2009, au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 décembre 2009 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009, du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

**ADOPTÉE**

**2010-01-04**

**Fin du lien d'emploi d'un pompier**

**ATTENDU QU'**

en vertu de la convention collective de travail des pompiers de Sainte-Agathe-des-Monts, les pompiers qui ne participent pas à un minimum de 45 % de présence pour l'ensemble de leur temps d'affection obligatoire, perdent leur lien d'emploi ;

**ATTENDU QUE**

malgré les avis, tant écrits que verbaux, un pompier n'a pas atteint le taux de présence minimal fixé par la convention collective de travail des pompiers de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts mette fin au lien d'emploi de monsieur Patrick Morency, à titre de pompier, effectif en date du 19 janvier 2010.

**ADOPTÉE**

**2010-01-05**

**Journée du Relais pour la vie – 27 et 28 mai 2010**

**ATTENDU QUE**

le conseil d'agglomération désire souligner l'implication de la Société canadienne du cancer au sein de sa communauté ;

**ATTENDU QUE**

pour la septième année consécutive, se tiendra à Sainte-Agathe-des-Monts le Relais pour la vie ;

**ATTENDU QUE**

le conseil désire donner son appui à cet évènement où, pendant toute une nuit, des équipes formées de 10 membres marchent et se relaient autour d'une piste en hommage aux êtres chers touchés par le cancer ;

Il est proposé par Lise Gaudreau-Régimbald

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts autorise la Société canadienne du Cancer, division Sainte-Agathe, à tenir les 27 et 28 mai 2010, au Parc Lagny l'évènement «Relais pour la vie»;

**ADOPTÉE**

Procès verbal de la  
séance ordinaire du 19 janvier 2010  
Page 3 sur 20

2010-01-06

### Contribution financière pour l'exploitation du bureau d'information touristique

ATTENDU QUE

l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts doit verser un montant annuel pour l'exploitation du Bureau d'information touristique, géré par la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accorde une subvention de 65 000 \$ pour l'exploitation du Bureau d'information touristique pour l'année 2010, géré par la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts, afin d'offrir un service d'accueil et d'information accessible à l'ensemble des contribuables et entreprises de tout le territoire.

QUE cette subvention soit versée au « Bureau d'information touristique » et soit répartie en quatre (4) versements, payables aux dates suivantes :

- 15 janvier 2010 : 20 000 \$
- 15 avril 2010 : 15 000 \$
- 15 juillet 2010 : 15 000 \$
- 15 octobre 2010 : 15 000 \$

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire numéro 02-629-22-973.

**ADOPTÉE**

2010-01-07

### Mandat de procureur à la cour municipale

ATTENDU QUE

l'entente avec le bureau d'avocats «Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin et Ass.», pour agir à titre de procureurs pour la Ville devant la cour municipale est terminée et n'est pas reconduite;

ATTENDU QUE

la nomination de nouveaux procureurs est nécessaire ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts mandate le bureau « Dunton Rainville, avocats » à agir comme procureurs de la Ville pour ses dossiers procédant devant la cour municipale.

QUE les honoraires sont fixés à 450 \$ par séance, taxes incluses.

QUE le mandat est d'une durée d'une année.

QUE le greffier soit mandaté à signer pour et au nom de la Ville tout document pour donner effet à la présente.

**ADOPTÉE**

2010-01-08

### Démission d'un pompier – Service sécurité incendie

ATTENDU QUE

monsieur Sébastien Dufour a remis sa démission à titre de pompier pour la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

Procès verbal de la  
séance ordinaire du 19 janvier 2010  
Page 4 sur 20

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts prend acte de la démission de monsieur Sébastien Dufour, effective le 11 janvier 2010, à titre de pompier de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION**

**2010-01-09**

**Déneigement - Stationnement de l'église de Sainte-Agathe**

ATTENDU

l'importance d'aménager des espaces de stationnement public hors rues, pour faciliter l'achalandage commercial du centre-ville ;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la recommandation du directeur général d'autoriser le paiement à la « Fabrique Sainte-Agathe » d'une partie du coût de déneigement du stationnement de l'église de Sainte-Agathe-des-Monts situé au centre-ville.

QUE cette contribution, au montant de 900 \$, taxes en sus, permette l'utilisation de ce stationnement à des fins publiques, et ce, tout au long de l'année.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée selon le bon de commande numéro DG\*450.

**ADOPTÉE**

**2010-01-010**

**Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)**

ATTENDU QU'

en tant que membre de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a accès à plusieurs services professionnels et peut profiter de la force de ses achats regroupés, qui permettent tous de générer des économies en temps et en argent ;

ATTENDU QU'

en tant que membre du Centre de ressources municipales en ressources humaines et relations du travail (CRM), la Ville a accès à un large éventail de services, parfaitement adaptés aux différents besoins des municipalités québécoises et à une expertise dans la gestion des relations du travail et des ressources humaines ;

ATTENDU QUE

la Ville désire renouveler son adhésion à l'UMQ et au CRM, pour l'année 2010 ;

Il est proposé par Lise Gaudreau-Régimbald

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts renouvelle son adhésion en tant que membre de l'Union des municipalités du Québec et du Centre de ressources municipales en ressources humaines et relations du travail, pour l'année 2010.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense, au montant de 11 035,20 \$, taxes incluses, qui sera répartie selon les postes budgétaires suivants :

↳ 5 137,48 \$ poste 02-110-00-494

↳ 5 897,72 \$ poste 02-160-00-494.

**ADOPTÉE**

2010-01-011

**Réclamation de dommages – 67 rue Desjardins – Refoulement d’eaux pluviales – 21 juillet 2009**

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du cabinet d’expertise en règlement de sinistres « Les expertises Richard Racette » autorise le remboursement de frais encourus suite aux dommages matériels causés à la propriété sise au 67, rue Desjardins, lors d’un refoulement d’eaux pluviales, en date du 21 juillet 2009.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au budget 2009, poste budgétaire « réclamation dommages et intérêts », et répartie comme suit :

➤ Gérard Hébert et Jeannine Bourdon-Hébert 300 \$

➤ Desjardins Assurances Générales 18 687.98 \$

**ADOPTÉE**

2010-01-012

**Forum Aînés des Laurentides – Participation de madame Lise Gaudreau-Régimbald**

ATTENDU

la tenue d’un Forum « Du cœur à l’action des Aînés des Laurentides », tenu par le ministère de la Famille et des Aînés du Québec et que le conseil municipal désire y envoyer un délégué;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts autorise madame Lise Gaudreau-Régimbald, conseillère, à participer au Forum « *Du cœur à l’action des Aînés des Laurentides* », qui aura lieu à l’hôtel du Mont-Gabriel, à Sainte-Adèle, les 16 et 17 février 2010, au coût d’inscription d’un montant de 50 \$.

QUE madame Gaudreau-Régimbald soit autorisée à présenter une réclamation de déplacement pour les frais de repas et de kilométrage :

➤ *ces réclamations devant être en conformité aux politiques et dépenses afférentes à la Ville;*

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer ces dépense qui seront imputées au poste budgétaire 02-110-00-311.

**ADOPTÉE**

## **TRÉSORERIE**

**2010-01-013**

### **Comptes payés – Décembre 2009**

Il est proposé par Michel Charette, conseiller  
appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois de décembre 2009, au montant de 1 454 850.38\$.

**ADOPTÉE**

**2010-01-014**

### **Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits**

Il est proposé par Michel Charette, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2009-12 – Disponibilité de crédits.

**ADOPTÉE**

**2010-01-015**

### **Dépôt du rapport budgétaire**

Il est proposé par Michel Charette, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire du mois de décembre 2009.

**ADOPTÉE**

## **AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

**Avis de motion**

### **Règlement numéro 2010-T-166-1 modifiant le règlement 2010-T-166 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2010**

Je, Jean-Léo Legault, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2010-T-166-1 modifiant le règlement 2010-T-166 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2010.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2010-T-166-1, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

**Avis de motion**

### **Règlement numéro 2010-64-04 modifiant le règlement 2001-64 et ses amendements concernant la fermeture saisonnière des trottoirs**

Je, Jean-Léo Legault, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2010-64-04 modifiant le règlement 2001-64 et ses amendements concernant la fermeture saisonnière des trottoirs.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2010-64-04, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

## **RESSOURCES HUMAINES**

2010-01-016

### **Confirmation d'embauche de personnel temporaire – Service des Travaux publics**

#### **ATTENDU QUE**

la Ville avait besoin d'embaucher quatre chauffeur-opérateurs temporaires pour pallier à ses besoins en main d'œuvre pour maintenir le service au département des travaux publics afin de compenser le remplacement de certains employés absents ;

#### **ATTENDU QUE**

le conseil municipal a adopté une résolution déléguant au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé temporaire qui n'est pas un cadre et prévoit dans un tel cas que la liste des personnes engagées soit déposée lors de la séance du conseil municipal qui suit leur embauche ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil de Sainte-Agathe-des-Monts, conformément à la résolution numéro 2008-03-092, entérine l'embauche, à titre de chauffeur-opérateurs, des employés temporaires suivants :

- M. Réal Masse, effectif le 16 décembre 2009;
- M. Daniel Cayer, effectif le 17 décembre 2009;
- M. Louis Sarrazin, effectif le 17 décembre 2009; et
- M. Paul Corbeil, effectif le 21 décembre 2009.

**ADOPTÉE**

2010-01-017

### **Poste de contremaître aux travaux publics / Confirmation**

#### **ATTENDU QUE**

la période d'évaluation de six mois prévue dans le contrat d'embauche de monsieur Yves Roy, s'est avérée positive et sera complétée le 27 janvier prochain ;

#### **ATTENDU**

la recommandation favorable du directeur des Travaux publics;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur des Travaux publics, confirme monsieur Yves Roy, au poste de «Contremaître aux travaux publics», conformément aux dispositions prévues dans son contrat.

**ADOPTÉE**

## **SERVICES TECHNIQUES**

2010-01-018

### **Adjudication de contrat – Travaux de déneigement de 179 bornes d'incendie**

#### **ATTENDU QUE**

la Ville a demandé des soumissions par son appel d'offres TP-2009-035;

#### **ATTENDU QUE**

la Ville a reçu 5 propositions conformes ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur des Travaux publics, accorde à « Les Excavations Fernand Roy Inc.». un contrat pour le déneigement de 179 bornes d'incendie désignées comme les secteurs B et C sur différents chemins et rues de la Ville, conformément à l'appel d'offres TP-2009-035, aux montants annuels suivants :

- 11,635.00\$, taxes en sus, pour la période du 15 janvier 2010 au 30 avril 2010;
- 20,048.00\$ taxes en sus, pour les périodes du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 30 avril 2011 et du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 30 avril 2012, conditionnellement à la clause d'acceptation de renouvellement par la Ville, apparaissant à l'article 3 du cahier des charges.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer ces dépenses, qui seront imputées au poste budgétaire 02-330-00-443, selon le bon de commande TP\*9716 pour l'année 2010.

**ADOPTÉE**

**2010-01-019**

**Panneaux de signalisation - Intersections Saint-Vincent/Saint-Donat et Chemin de la Rivière/Chemin Legault**

ATTENDU QUE

la sécurité routière est une priorité du conseil municipal;

ATTENDU QU'

il ya lieu de modifier la signalisation routière afin de garantir la sécurité des citoyens;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts autorise les employés des travaux publics à enlever les panneaux d'arrêts aux intersections suivantes :

1. sur la rue Saint-Vincent à l'intersection de la rue Saint-Donat ;
2. sur le Chemin de la Rivière à l'intersection du Chemin Legault.

**ADOPTÉE**

**2010-01-020**

**Achat d'unités d'air climatisé pour l'hôtel de ville – Fonds de roulement**

ATTENDU QUE

la Ville a reçu deux propositions:

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur des travaux publics :

- accorde à « MB Réfrigération », conformément à sa proposition du 11 décembre 2009, un contrat pour la fourniture et l'installation de :

↳ 2 unités d'air climatisée murales de marque FUJITSU modèle : AOU9CQ/ ASU9CQ (capacité de 9,700btuph) au prix de 8 600 \$ taxes en sus ;

- accorde aussi un contrat à « Steve Cloutier Électricien Inc. », conformément à sa proposition du 21 décembre 2009, pour :

↳ la fourniture & l'installation de l'alimentation électrique des deux unités d'air climatisé murales, au montant de 915.95 \$, taxes en sus;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense, qui sera remboursée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de 2 ans, à compter de 2011.

### ADOPTÉE

2010-01-021

#### Décompte progressif no. 9 et final – Carrefour giratoire

##### ATTENDU

le contrat adjudgé à MBN Construction inc. pour la réalisation de travaux de voirie, d'égouts et d'aqueduc, dans le cadre d'un protocole signé avec le ministère des Transports du Québec, pour la construction d'un carrefour giratoire et la réfection de services municipaux;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur recommandation du ministère des Transports du Québec :

- accepte la recommandation de paiement no 9 et finale, préparée par Claude Lavigne, ingénieur chargé de projet auprès de CIMA+, au montant de 35 362.65 \$ taxes en sus, pour les travaux réalisés jusqu'en date du 20 août 2009 ;
- accepte le paiement à «MBN Construction Inc.», de la somme de 35 362.65 \$, taxes en sus ;
- le conseil autorise le trésorier à effectuer ces dépenses à même les trois postes budgétaires suivants; soit :

↳ 34 262.57 \$, taxes en sus, (Règlement 2008-EM-145),

↳ crédit : (7 528.33 \$), taxes en sus, (Règlement 2008-EM-146)

↳ 528.88 \$, taxes en sus, (Règlement 2008-EM-147).

### ADOPTÉE

#### LOISIRS ET CULTURE

2010-01-022

#### Programme d'échanges intermunicipalités 2010

##### ATTENDU QUE

l'Association Québec-France propose un programme d'échange d'emplois d'été entre villes québécoises et françaises;

##### ATTENDU QUE

dans le cadre de ce programme, des étudiants québécois vont travailler en France et des étudiants français viennent travailler au Québec;

##### ATTENDU QUE

la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts désire participer à ce programme;

Il est proposé par Lise Gaudreau-Régimbald

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts participe au programme d'échanges d'emplois d'été avec sa ville jumelle de Lagny-sur-Marne et réserve deux emplois d'été pour des stagiaires français à l'été 2010;

QUE la gestion de ce programme soit faite par le service de la culture et des communications;

QUE la directrice du service de la culture et des communications soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette fin;

**ADOPTÉE**

**2010-01-023**

**Sportriple – Triathlon et duathlon 8 août 2010**

ATTENDU

la tenue de l'évènement Sportriple, Duathlon et Triathlon de Sainte-Agathe, qui aura lieu le 8 août 2010 et que cette activité suscite un intérêt croissant pour la population locale et touristique;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accorde à « Sportriple, Duathlon et Triathlon » un montant de 3 500 \$, qui sera réparti comme suit :

- un premier montant de 2 000\$, pour la publicité, en date du 15 mars 2010, et
- un deuxième montant de 1 500\$, pour la sécurité, qui sera remis le 8 août 2010, lors de la tenue de l'évènement.

QUE le conseil municipal accepte de fournir l'aide technique requise selon les demandes décrétées dans la lettre du 16 septembre 2009 et sur entente avec le directeur du service des Loisirs et des sports.

QUE le greffier soit autorisé à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire selon le bon de commande SL\*5952.

**ADOPTÉE**

**PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT**

**2010-01-024**

**Rapport d'activité de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour le mois de décembre 2009**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le dépôt du rapport d'activité pour le mois de décembre 2009.

**ADOPTÉE**

2010-01-025

**Dépôt du procès-verbal du CCU – Réunions du 17 décembre 2009**

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme pour sa réunion du 17 décembre 2009.

**ADOPTÉE**

2010-01-026

**Dérogation mineure sur le lot 7-117 du rang 4 du canton de Beresford - rue Brissette - Clôture dans l'emprise d'une rue projetée**

1. **Requérant** : Fenêtres M.Q. inc., propriétaire de l'immeuble
2. **Désignation de la propriété concernée** : le lot 7-117 du rang 4 du canton de Beresford
3. **Nature et effets** : La dérogation aura pour effet d'autoriser l'élément suivant :
  - l'implantation d'une clôture dans une rue projetée alors que l'article 11.2.1 des règlements de zonage 2002-U23 et ses amendements et 2009-U53 stipulent qu'en aucun cas, une clôture, un mur ou muret et une haie ne doivent pas être implantés dans l'emprise d'une rue.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 951 en date du 26 octobre 2009.

4. **Recommandation du CCU** : Le comité a pris connaissance de la demande et recommande au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure.
5. **Consultation publique** : Monsieur le maire demande si une personne présente dans la salle désire se prononcer. Aucun commentaire n'est fait.

**6. Résolution**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme d'une demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'une clôture dans une rue projetée, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la demande formulée.

**ADOPTÉE**

2010-01-027

**Dérogation mineure au 50, rue Brissette - Clôture en cour avant**

1. **Requérant** : Fenêtres M.Q. inc. , propriétaire de l'immeuble
2. **Désignation de la propriété concernée** : le lot 7-118 du rang 4 du canton de Beresford
3. **Nature et effets** : La dérogation aura pour effet d'autoriser les éléments suivants :
  - l'implantation d'une clôture d'une hauteur de 2 mètres dans la cour avant alors que l'article 11.2.3 des règlements de zonage 2002-U23 et ses amendements et 2009-U53 prévoient 1,5 mètre.

- l'implantation d'une clôture sur la ligne de propriété avant, alors que l'article 11.2.1 du règlement de zonage 2002-U23 et ses amendements et l'article 11.2.1 2) du règlement de zonage numéro 2009-U53 prévoient l'implantation d'une clôture à 0,5 mètre de la limite de propriété avant.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 951 en date du 26 octobre 2009.

- 4. Recommandation du CCU :** Le comité a pris connaissance de la demande et recommande au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure.
- 5. Consultation publique :** Monsieur le maire demande si une personne présente dans la salle désire se prononcer. Aucun commentaire n'est fait.

#### 6. Résolution

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme d'une demande de dérogation mineure concernant :

- l'implantation d'une clôture d'une hauteur de 2 mètres dans la cour avant,
- l'implantation d'une clôture sur la ligne de propriété avant,

le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la demande formulée.

#### ADOPTÉE

2010-01-028

**Dérogation mineure au 60, rue Brissette - Hauteur d'une clôture en cour avant**

- 1. Requérent :** Fenêtres M.Q. inc., représentant dûment mandaté par le propriétaire
- 2. Désignation de la propriété concernée :** les lots 7-9 et 7-11 du rang 4 du canton de Beresford
- 3. Nature et effets :** La dérogation aura pour effet d'autoriser les éléments suivants :
  - l'installation d'une clôture d'une hauteur de 2 mètres dans la cour avant alors que l'article 11.2.3 des règlements de zonage numéro 2002-U23 et ses amendements et 2009-U53 prévoient 1,5 mètre.
  - l'implantation d'une clôture sur la ligne de propriété avant, alors que l'article 11.2.1 du règlement de zonage 2002-U23 et ses amendements et l'article 11.2.1 2) du règlement de zonage numéro 2009-U53 prévoient l'implantation d'une clôture à 0,5 mètre de la limite de propriété avant.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 951 en date du 26 octobre 2009.

- 4. Recommandation du CCU :** Le comité a pris connaissance de la demande et recommande au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure.
- 5. Consultation publique :** Monsieur le maire demande si une personne présente dans la salle désire se prononcer. Aucun commentaire n'est fait.
- 6. Résolution**

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme d'une demande de dérogation mineure concernant :

- l'installation d'une clôture d'une hauteur de 2 mètres dans la cour avant,
- l'implantation d'une clôture sur la ligne de propriété avant,

le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la demande formulée.

**ADOPTÉE**

2010-01-029

**Dérogation mineure sur le lot projeté 22-40, rang 5, canton de Beresford - Lotissement**

1. **Requérant** : Robert Champagne, représentant dûment mandaté par 4283708 Canada Inc. , propriétaire de l'immeuble
2. **Désignation de la propriété concernée** : le lot projeté 22-40 du rang 5 du canton de Beresford
3. **Nature et effets** : La dérogation aura pour effet d'autoriser l'élément suivant :
  - le lotissement de ce lot d'une largeur de 112,43 mètres alors que l'article 10.3.1 du règlement 90-13 et ses amendements ainsi que l'article 17.4.4 du règlement 2009-U54 prévoient une largeur minimale de 150 mètres.

Le tout tel que montré au plan cadastral de l'arpenteur-géomètre Peter Rado portant minute 12 436 en date du 7 janvier 2009.

4. **Recommandation du CCU** : Le comité a pris connaissance de la demande et recommande au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure.
5. **Consultation publique** : Monsieur le maire demande si une personne présente dans la salle désire se prononcer. Aucun commentaire n'est fait.

#### 6. Résolution

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme d'une demande de dérogation mineure concernant :

- le lotissement de ce lot d'une largeur de 112,43 mètres,,

le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la demande formulée.

**ADOPTÉE**

2010-01-030

**Dérogation mineure au 1001 chemin de Beresford Park - Implantation d'un garage dans la cour avant**

1. **Requérant** : Jocelyne Groulx, propriétaire de l'immeuble
2. **Désignation de la propriété concernée** : le lot projeté 21-168 du rang 5 du canton de Beresford
3. **Nature et effets** : La dérogation aura pour effet d'autoriser les éléments suivants :
  - l'implantation d'un garage dans la cour avant alors que l'article 10.2.1 6) du règlement de zonage 2009-U53 ne l'autorise pas ;

- la réduction de la marge avant à 9,8 mètres pour l'implantation du garage alors que l'article 6.3.2. 3) du règlement de zonage 90-12 et ses amendements stipule qu'un bâtiment accessoire doit être implanté de façon à respecter la marge minimum prescrite pour le secteur qui est de 10 mètres pour la zone Vb selon l'article 7.13.4 de ce même règlement.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Tristan Seguin portant minute 91 en date du 12 novembre 2009.

**4. Recommandation du CCU :** Le comité a pris connaissance de la demande et recommande au conseil municipal l'acceptation de cette demande de dérogation mineure.

**5. Consultation publique :** Monsieur le maire demande si une personne présente dans la salle désire se prononcer. Aucun commentaire n'est fait.

**6. Résolution**

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme d'une demande de dérogation mineure concernant :

- l'implantation d'un garage dans la cour avant,
- la réduction de la marge avant à 9,8 mètres pour l'implantation du garage,

le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la demande formulée.

**ADOPTÉE**

2010-01-031

**PIA au 451, chemin des Chalumeaux - Implantation en montagne - Nouvelle construction**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une habitation unifamiliale, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 18 059 en date du 30 novembre 2009.

Cette demande est déposée par Frédéric Bruens, propriétaire de l'immeuble sis sur les lots 1-150 et 2-190 du rang 4 du canton de Beresford.

**ADOPTÉE**

2010-01-032

**PIA au 1001, chemin de Beresford Park – Implantation en montagne - Lotissement**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à réunir et cadastrer une partie du lot 21 et le lot 21-140 afin de permettre une construction projetée.

Le tout tel que montré au plan cadastral préparé par l'arpenteur-géomètre Peter Rado portant la minute 12 975 en date du 12 novembre 2009.

Cette demande est déposée par Jocelyne Groulx, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot projeté 21-168 du rang 5 du canton de Beresford.

**ADOPTÉE**

**2010-01-033**

**PIA au 1001, chemin de Beresford Park – Implantation en montagne – Nouvelle construction**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale et d'un garage.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre Tristan Seguin portant la minute 91 en date du 12 novembre 2009.

Cette demande est déposée par Jocelyne Groulx, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot projeté 21-168 du rang 5 du canton de Beresford.

**ADOPTÉE**

**2010-01-034**

**PIA au 4611, chemin Daoust – Implantation en montagne – Nouvelle construction**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une habitation unifamiliale sur la fondation existante d'un bâtiment incendié.

Le tout tel que montré au plan de propriété préparé par l'arpenteur-géomètre Lucien Corbeil de Poulin, Barbe, Corbeil et Rado en date du 29 novembre 1989.

Cette demande est déposée par Stéphane Léonard, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 23-1 du rang 4 du canton de Beresford.

**ADOPTÉE**

**2010-01-035**

**PIA au 400, chemin des Chalumeaux - Implantation en montagne - Nouvelle construction**

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation conditionnelle du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée avec logement accessoire, à l'aménagement du site et d'une entrée charretière à la condition suivante :

- que les couleurs choisies soient dans la palette proposée dans le PIA Implantation en montagne.

Le tout tel que montré au plan projet préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 18 032 en date du 23 novembre 2009.

Cette demande est déposée par Gilles Bossé, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 1-156 du rang 4 du canton de Beresford.

#### ADOPTÉE

#### 2010-01-036 PIA sur le lot projeté 22-40, rang 5, canton de Beresford – Travaux sur la route 117 – Lotissement

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 – Travaux sur la route 117 qui consiste à cadastrer le lot projeté en vue d'une éventuelle construction.

Le tout tel que montré au plan de subdivision préparé par l'arpenteur-géomètre Peter Rado portant minute 12 436 en date du 7 janvier 2009.

Cette demande est déposée par Robert Champagne, représentant dûment mandaté par 4283708 Canada Inc., propriétaire de l'immeuble sis sur le lot projeté 22-40 du rang 5 du canton de Beresford.

#### ADOPTÉE

#### 2010-01-037 PIA au 130, rue de la Lisonne – Domaine Chanteclair – Nouvelle construction

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation conditionnelle du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 006 – Domaine Chanteclair qui consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée de style suisse avec un logement accessoire, à l'aménagement du site et d'une entrée charretière.

Le tout tel que montré au plan projet préparé par l'arpenteur-géomètre Jean Godon portant la minute 17 997 en date du 9 novembre 2009.

Cette demande est déposée par Yan Laporte, propriétaire de l'immeuble sis sur les lots existants 1A-50, 1A-51 et 1A-52 du rang 3 du canton de Beresford.

#### ADOPTÉE

#### 2010-01-038 Comité consultatif environnement (CCE) –Nominations

ATTENDU QUE

le conseil municipal a adopté le règlement 2004-M-87 ayant pour objet de créer un organisme d'études, de recherche, de consultation, en matière d'environnement, sous le nom de comité consultatif sur l'environnement (CCE) ;

**ATTENDU QUE**

les membres doivent être choisis parmi les contribuables de la municipalité et dûment nommés par résolution du conseil, avec droit de vote ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts nomme madame Sarah Koovalook et monsieur André Bérard pour siéger sur le comité consultatif sur l'environnement (CCE).

**ADOPTÉE**

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2010-01-039**

**Adjudication appel d'offres TP-2009-033 – Vente de divers véhicules et équipements usagés**

**ATTENDU QUE**

la Ville a reçu des soumissions de la part de 5 soumissionnaires en réponse à son appel d'offres TP-2009-033 pour la vente de divers véhicules et équipements usagés;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Lise Gaudreau-Régimbald

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur des Travaux publics, entérine la vente, conformément à l'appel d'offres TP-2009-033 des différents équipements mentionnés au tableau ci-annexé, selon les prix qui y sont indiqués, toutes taxes incluses.

QUE le directeur des Travaux publics soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les documents nécessaires à la vente de ces véhicules.

**ANNEXE :**

Soumissionnaire	# item	Véhicule/équipement	Prix
Louise Bergogne	# 2	Remorque domestique R587384	169.31 \$
Roger Paiement	#17	Remorque domestique	200. 00 \$
Malidan Inc.	# 1	Compresseur à air	407.47 \$
	# 4	Bateau	136.57 \$
	# 5	Petit balai mécanique	132.06 \$
	#9 #10	2 Sableuses à trottoir	124.16 \$
	#11	Petite sableuse	62.08 \$
	#13	Camion International DTA-466	1 536.22 \$
	#14	Camion cube E-350	407.47 \$
	#15	Camion Ford Ranger	143.35 \$

**ADOPTÉE**

**2010-01-040**

**Séisme en Haïti – UMQ Fonds spécial pour la remise en opération des infrastructures municipales de base**

**ATTENDU QUE**

plusieurs organismes dûment accrédités reçoivent déjà beaucoup de dons en argent pour les besoins les plus urgents de la population d'Haïti en soins et nourriture ;

Procès verbal de la  
séance ordinaire du 19 janvier 2010  
Page 18 sur 20

**ATTENDU QUE**

l'Union des municipalités du Québec désire apporter son aide à la reconstruction d'Haïti, principalement par la remise en opération des infrastructures municipales de base détruites par le tremblement de terre survenu le 12 janvier 2010 à Haïti ;

**ATTENDU QUE**

l'Union des municipalités du Québec crée un fonds spécial à cet effet et s'engage à ce que la totalité des sommes recueillies dans ce fonds soient affectées aux projets qui seront déterminés par son conseil d'administration lorsque les besoins prioritaires seront établis ;

Il est proposé par Michel Charette, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte de verser la somme de 2 500 \$ au « *Fonds municipal de remise en opération d'infrastructures* » à l'aide d'un chèque émis à l'ordre de « l'Union des municipalités du Québec », portant la mention « **Urgence Haïti** ».

**QUE** le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée selon le bon de commande numéro DG\*451.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.**

Monsieur André Beaulé dépose une pétition concernant l'opposition de citoyens sur le retrait du panneau d'arrêt sur le chemin Legault, au coin du chemin de la Rivière.

Le maire mentionne à monsieur Beaulé que cette pétition, puisque déposé au cours de la séance du conseil devient un document public.

**2010-01-041**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Michel Charette, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Le maire, Denis Chalifoux

\_\_\_\_\_  
Le greffier, Benoit Fugère

**INDEX DES RÉOLUTIONS**

**ADOPTÉES LE 19 JANVIER 2009**

2010-01-01	Adoption de l'ordre du jour
2010-01-02	Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 décembre et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009
2010-01-03	Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 décembre 2009 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2009, du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts
2010-01-04	Fin du lien d'emploi d'un pompier
2010-01-05	Journée du Relais pour la vie – 27 et 28 mai 2010
2010-01-06	Contribution financière pour l'exploitation du bureau d'information touristique
2010-01-07	Mandat de procureur à la cour municipale
2010-01-08	Démission d'un pompier – Service sécurité incendie

- 2010-01-09 Dénouement - Stationnement de l'église de Sainte-Agathe
- 2010-01-010 Renouement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- 2010-01-011 Réclamation de dommages – 67 rue Desjardins – Refoulement d'eaux pluviales – 21 juillet 2009
- 2010-01-012 Forum Aînés des Laurentides – Participation de madame Lise Gaudreau-Régimbald
- 2010-01-013 Comptes payés – Décembre 2009
- 2010-01-014 Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits
- 2010-01-015 Dépôt du rapport budgétaire
- [Avis de motion](#) Règlement numéro 2010-T-166-1 modifiant le règlement 2010-T-166 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2010
- [Avis de motion](#) Règlement numéro 2010-64-04 modifiant le règlement 2001-64 et ses amendements concernant la fermeture saisonnière des trottoirs
- 2010-01-016 Confirmation d'embauche de personnel temporaire – Service des Travaux publics
- 2010-01-017 Poste de contremaître aux travaux publics / Confirmation
- 2010-01-018 Adjudication de contrat – Travaux de déneigement de 179 bornes d'incendie
- 2010-01-019 Panneaux de signalisation - Intersections Saint-Vincent/Saint-Donat et Chemin de la Rivière/Chemin Legault
- 2010-01-020 Achat d'unités d'air climatisé pour l'hôtel de ville – Fonds de roulement
- 2010-01-021 Décompte progressif no. 9 et final – Carrefour giratoire
- 2010-01-022 Programme d'échanges intermunicipalités 2010
- 2010-01-023 Sportriple – Triathlon et duathlon 8 août 2010
- 2010-01-024 Rapport d'activité de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour le mois de décembre 2009
- 2010-01-025 Dépôt du procès-verbal du CCU – Réunions du 17 décembre 2009
- 2010-01-026 Dérogation mineure sur le lot 7-117 du rang 4 du canton de Beresford - rue Brisette - Clôture dans l'emprise d'une rue projetée
- 2010-01-027 Dérogation mineure au 50, rue Brisette - Clôture en cour avant
- 2010-01-028 Dérogation mineure au 60, rue Brisette - Hauteur d'une clôture en cour avant
- 2010-01-029 Dérogation mineure sur le lot projeté 22-40, rang 5, canton de Beresford - Lotissement
- 2010-01-030 Dérogation mineure au 1001 chemin de Beresford Park - Implantation d'un garage dans la cour avant
- 2010-01-031 PIA au 451, chemin des Chalumeaux - Implantation en montagne - Nouvelle construction
- 2010-01-032 PIA au 1001, chemin de Beresford Park – Implantation en montagne - Lotissement
- 2010-01-033 PIA au 1001, chemin de Beresford Park – Implantation en montagne – Nouvelle construction
- 2010-01-034 PIA au 4611, chemin Daoust – Implantation en montagne – Nouvelle construction
- 2010-01-035 PIA au 400, chemin des Chalumeaux - Implantation en montagne - Nouvelle construction
- 2010-01-036 PIA sur le lot projeté 22-40, rang 5, canton de Beresford – Travaux sur la route 117 – Lotissement
- 2010-01-037 PIA au 130, rue de la Lisonne – Domaine Chanteclair – Nouvelle construction
- 2010-01-038 Comité consultatif environnement (CCE) –Nominations
- 2010-01-039 Adjudication appel d'offres TP-2009-033 – Vente de divers véhicules et équipements usagés
- 2010-01-040 Séisme en Haïti – UMQ Fonds spécial pour la remise en opération des infrastructures municipales de base
- 2010-01-041 Levée de la séance